



Le schéma de conduite n'est pas un itinéraire simplifié. Il doit comporter des informations précises et doit être obligatoirement joint à l'Annexe 3 de la circulaire MEN n° 99-136.

Ce schéma est complété par le transporteur ou par l'enseignant sur ses indications.

Nom, raison sociale, adresse ou cachet du transporteur :	
Nombre de conducteurs :	
Nombre d'élèves :	Nombre d'accompagnateurs :

	ALLER	RETOUR
Date du transport		
Lieu précis de prise en charge		
Heure de départ		
Lieu précis de destination		
Kilométrage		
Temps de route prévu		
Localisation des arrêts		
Arrêt(s) pour changement de chauffeur		
Horaire et lieu précis de repas		
Itinéraire prévu		



A remplir par le responsable du centre en charge du transport ou l'enseignant (sur les indications du transporteur)

Date(s) prévue(s)	Trajet aller	Trajet retour	Effectif	Transporteur
09/06/2008	Narbonne - Carcassonne 60 km	Carcassonne - Narbonne 60 km	27 élèves 3 adultes	Cars DUPONT 11 rue Jean Jaurès 11000 Carcassonne

Schéma de conduite :

ALLER : Départ Narbonne école Jules Ferry à 8 h 30. Arrivée Carcassonne Parking de la Cité 9 h 30, par autoroute.

RETOUR : Départ Carcassonne Parking de la Cité à 15 h 30 ; arrivée à Narbonne école Jules Ferry à 16 h 30, par autoroute.

Date(s) prévue(s)	Trajet aller	Trajet retour	Effectif	Transporteur

Schéma de conduite :

Date(s) prévue(s)	Trajet aller	Trajet retour	Effectif	Transporteur

Schéma de conduite :

Date(s) prévue(s)	Trajet aller	Trajet retour	Effectif	Transporteur

Schéma de conduite :

Le schéma de conduite doit indiquer les lieux précis de départ et d'arrivée, les principales communes traversées, les différents arrêts...

En cas de déplacement long (une journée) ou complexe (nombreux arrêts) utiliser le schéma de conduite A.